



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

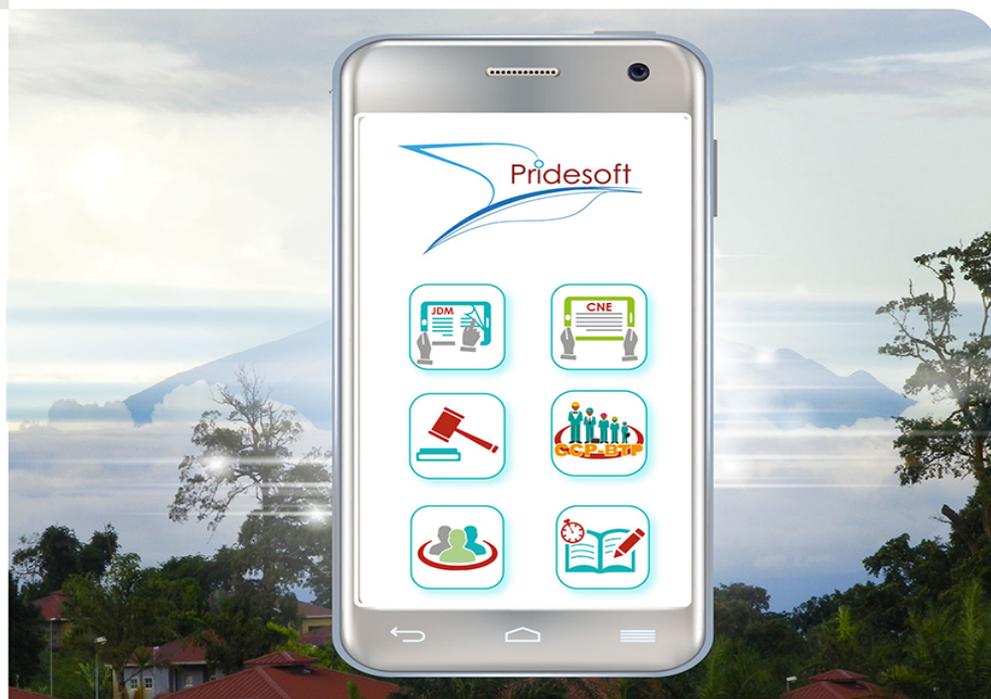
Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

06

EDUCATION

01

SANTE PUBLIQUE

01

INFRASTRUCTURE

01

RURAL

02

ADMINISTRATION

13

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.arp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@arp.cm, Web: www.arp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@arp.cm

N° 1686

19 Novembre 2018

19 November 2018

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	001bis/AONO/C-DBO/CDPM-BE/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001(BIS)/AAONO/C-DBO/CDPM-BE/2018 DU 13/11/2018, LANCE ENPROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'EQUIPEMENT DE05 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE DANS CHACUNE DES ECOLES PUBLIQUES DE :SOUROU NDAI, LAINDE TCHAKOUM, DJATOUMI VILLAGE, OURO ALKALI ETBALDE DANEDJI DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-12-2018
2	Reference	001/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LD/2018 Lire
	Titre/objet	L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-11-2018
3	Reference	008/AONO/CEN/CPM/18 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 008/AONO/CEN/CPM/18 DU 02 NOVEMBRE 2018, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN POSTE CABINE BASSE HTA/BT, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATON D'UN TRANSFORMATEUR D'UNE CAPACITE DE 250KVA EN 15KV (LOT UNIQUE) A LA CENAME
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-12-2018
4	Reference	001/AONO/PR/MINMAP/LD/2018 Lire
	Titre/objet	POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-11-2018
5	Reference	06/CR/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	CONSULTATION RESTREINTE N° 06/CR/ADC/DG/DP/DG.M/2018 06/11/2018 SUIVANT RÉOLUTION N°018-89ÈME SESSION DU 30 AOÛT 2018 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PORTANT AUTORISATION DE CONSULTER TROIS (03) ENTREPRISESPOUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCES ENTREE ASECA JUSQU'AU MAGASIN FRET DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	21-11-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 07/CR/CIPM/2018 Lire Titre/objet CONSULTATION RESTREINTE N° 07/CR/ADC/DG/DP/DG.M/2018 DU 09/11/2018 SUIVANT RÉOLUTION N°018-89ÈME SESSION DU 30 AOÛT 2018 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PORTANT AUTORISATION DE CONSULTER TROIS (03) ENTREPRISES POUR L'AMÉNAGEMENT D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCES ENTREE ASEENA JUSQU'AU MAGASIN FRET A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA Nature de prestation N/A Date de cloture 21-11-2018
----------	---

7	Reference N°009/ASMI/FODECC/2018 Lire Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°009/ASMI/FODECC/2018 DU 19 NOVEMBRE 2018 EN VUE DE LA PRE QUALIFICATION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE DE PERSONNES AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 10-12-2018
----------	--

8	Reference 4960-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn Lire Titre/objet N° 4960-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 10/09/2018 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
----------	--

9	Reference n/d Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/APN/CIPM/2018 DU 13 AOUT 2018 POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
----------	---

10	Reference N/A Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/APN/CIPM/2018 DU 13 AOUT 2018 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE-ASSISTANCE-EVACUATION SANITAIRE ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, 24 MOIS. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

11	Reference 1401 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 26/09/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 1401 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 26/09/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°70/ADC/MINTP/CMPM/2018 DU 16/08/2018 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BF MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 470 04 390000 6161. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [4960-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn](#) [Lire](#)

Titre/objet N° 4960-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 10/09/2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

13

Reference [n/d](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/APN/CIPM/2018 DU 13 AOUT 2018 POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

14

Reference [N/A](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/APN/CIPM/2018 DU 13 AOUT 2018 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE-ASSISTANCE-EVACUATION SANITAIRE ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, 24 MOIS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

15

Reference [0987-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 0987-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DES SALONS VIP (AFAMBA, MEFOU ET GOLD) DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

16

Reference [6049/APN/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 6049/APN/DG PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE-ASSISTANCE-ÉVACUATION SANITAIRE ET FRAIS FUNÉRAIRES POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE (APN).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

17

Reference [6048/APN/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 6048/APN/DG PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE À L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE (APN), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2019.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [330 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 26/09/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 330 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 26/09/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE N°70/ADC/MINTP/CMPM/2018 DU 16/08/2018 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BF MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 470 04 390000 6161.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

19

Reference [ADDITIF N°1](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°1

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

20

Reference [002/A/C-AYOS/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AYOS/ SG/CDPM/2018 DU 29 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE D'OBIS DANS LA COMMUNE D'AYOS (AMENAGEMENT DE LA DIGUE DE 200 ML) 1ERE PHASE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

21

Reference [/ANTIC/DG/DAG/SDCOM/bja](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/PU/ANTIC/DG/CIPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE L'ANTIC. PROGRAMME TRIENNAL 2019-2021.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

22

Reference [Additif à l'°04/AONO/CIPM/CPC/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CIPM/CPC/2018 DU 09/10/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE AU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

23

Reference [ADDITIF RECTIFICATIF N°01](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 AVIS DE CONSULTATIONN°001/ AC/J/SP/CRPM-CENTRE I/18 DU 26 OCTOBRE 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF A L'INSTALLATION DU RESEAU TELEPHONIQUE DANS LE BÂTIMENT A USAGE DE BUREAUX.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	001/A/C-AYOS/SG Lire
	Titre/objet	PORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-AYOS/ SG/CDPM/2018 DU 29 OCTOBRE 2018, POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE : MBANG – PONT SUR LE NYONG (N°10) 21,20 KM (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

25	Reference	1 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C.MENUEME/ CDPM/2018 DU 29/10/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE LA ROUTE BITUMEE MENUEME – NGOMEDZAP DU PK 0+00 À PK 16+400,DANS LA COMMUNE DE MENUEME, PROGRAMME ANNUEL 2018.ADDITIF NO1
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

26	Reference	01/AR/COM-BATCH/SG Lire
	Titre/objet	N°01/AR/COM-BATCH/SG DU 01/11/2018RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N02/DC/COM-BATCHENGA/CDPM/L/2018 DU 01/11/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

27	Reference	N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-11-2018

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA BÉNOUÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001(BIS)/AAONO/C-DBO/CDPM-BE/2018 DU 13/11/2018, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE EN VUE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'ÉQUIPEMENT DE 05 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE DANS CHACUNE DES ÉCOLES PUBLIQUES DE : SOUROU NDAÏ, LAINDE TCHAKOUM, DJATOUMI VILLAGE, OURO ALKALI ET BALDE DANEDJI DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'ÉQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Dembo, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de DEMBO, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des travaux de Construction et équipement de 05 blocs de 02 salles de classe dans les écoles publiques de Sourou Ndaï, Laindé Tchakoum, Djatoumi Village, Ouro Alkali et Baldé Danedii.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs suivant le descriptif ci-après :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonneries et Elévations ;
- Couvertures et charpentes ;
- Menuiseries bois-métallique ;
- Peinture ;
- VRD ;

Equipements spécifiques ;
Hygiène et protection de l'environnement.
Dans les localités ci-désignées

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés dans le Budget FEICOM- Exercice 2017, pour un montant 101 250 000 FCFA reporté en 1 Lot :

4. Allotissement

1 Lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet, qui n'ont pas abandonné au moins un marché en cours des trois dernières années et ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés dans le Budget FEICOM- Exercice 2017, pour un montant 101 250 000 FCFA reporté en 1 Lot :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures et aux jours ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Dembo tél. : 695 91 94 21 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable au montant de : soixante mille (60 000) FCFA, payable à la Recette Municipale de Dembo. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, devra être déposée à la Commune de Dembo contre récépissé, au plus tard le **03/12/2018 à 10 Heures** précises, heure locale revêtue de la mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001(bis)/AAONO/C-DBO/CDPM-BE/2018 DU 13/11/2018, LANCE EN
PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'EQUIPEMENT DE
05 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE DANS CHACUNE DES ECOLES PUBLIQUES DE :
SOUROU NDAI, LAINDE TCHAKOUM, DJATOUMI VILLAGE, OURO ALKALI ET
BALDE DANEDJI DANS LA COMMUNE DE DEMBO
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de neuf (09) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux millions (2 000 000) francs, émise par une banque de premier ordre agréée par le MINFI ;

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **03/12/2018 à partir de 11 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Bénoué, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont :

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- 1 - Absence de la caution de soumission;
- 2- Non-conformité après 48 heures d'une pièce du Dossier Administratif;
- 3- Absence de la totalité des pièces de l'une des quatre liasses du dossier constitutif de l'offre financière (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix) ;
- 4- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 5- Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ;
- 6- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix;
- 7- Abandon d'un marché au cours des trois dernières années et présence sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur ;

1. Présentation de l'offre 01 oui/non;
2. Référence de l'entreprise 02 oui/non ;
3. Moyens humains 12 oui/non;
4. Moyens matériels 06 oui/non ;
5. Méthodologie et planning 04 oui/non ;
6. Surface financière 02 oui/non ;
7. Visite des lieux 01 oui/non;
8. Consentement aux clauses à caractères administratifs et techniques 02 oui/non.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui (soit 21 oui sur les 30 possibles) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de leurs offres financières.

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au Soumissionnaire dont l'offre financière évaluée est la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de DEMBOU à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué.

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 07 48.

GAROUA le 13 Novembre 2018

Le MAIRE

HAYATOU

COMMUNE DE MANDJOU

L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mandjou, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien des routes communale dans l'arrondissement de Mandjou, département du Lom et Djérem, région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Installation de chantier ;

Lot 200 : Terrassement de la chaussée ;

Lot 300 : Reprofillage simple ;

Lot 400 : Assainissement;

3. Cout Prévisionnel

Vingt sept millions (27 000 000) FCFA TTC ;

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2018

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MANDJOU dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Commune de MANDJOU, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MANDJOU, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Lom et Djérem, Service de la Passation des Marchés, Tél : 222 241 562 sise au quartier 25, rue 806 perpendiculaire rue SABBAL LECCO au plus tard **le 22/11/2018 à 13 heures** précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PR/MINMAP/CDPM/L D/2018

DU 26/11/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM, sise 25 rue,806, perpendiculaire rue SABBAL LECCO le **22/11/2018 à 14 HEURES** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du LOM et DJEREM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) N'avoir pas un projet abandonné.

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **Treize millions cinq cent mille (13 500 000)**.....Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet cohérente avec la consistance des travaux..... Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables Commune de MANDJOU.

BERTOUA le 26 Octobre 2018

Le MAIRE

SIDI SALAMON

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CEN/CPM/18 DU 02 NOVEMBRE 2018, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN POSTE CABINE BASSE HTA/BT, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR D'UNE CAPACITE DE 250KVA EN 15KV (LOT UNIQUE) A LA CENAME

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la construction d'un poste cabine basse HTA/BT, la fourniture et l'installation d'un transformateur d'une capacité de 250KVA en 15KV (lot unique) à la CENAME.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se présentent en un seul lot :

- **construction d'un poste cabine basse HTA/BT, la fourniture et l'installation d'un transformateur d'une capacité de 250KVA en 15KV (lot unique) à la CENAME.**

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévu pour l'exécution des prestations est de **FCFA 75 000 000.**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux sociétés installées en République du Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

Compte tenu des spécificités et complexités des travaux, la gestion de la maîtrise d'œuvre (surveillance et contrôle) relative au présent Appel d'Offres sera assurée par **la Société ANOTECH (bureau d'études)** RC n°90 U 0865 NIU P096100027308X BP : 30796 Yaoundé Tél : 222 22 15 44/ 677 769 144.

5. Financement

Le financement de la prestation, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de la CENAME, exercice 2018.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP. 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25**, Fax : **222 23 29 23**, E-mail : contact@cename.cm, Site Web : www.cename.cm, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP. 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25**, Fax : **22 23 29 23**, E-mail : contact@cename.cm, Site Web : www.cename.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme de soixante quinze mille (75 000) francs CFA, payable dans le compte numéro **33598860001-94** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » domicilié à la **BICEC - Cameroun**.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires (*dont un original et cinq copies marquées comme telles*), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la **CENAME, Tél. : 222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, au plus tard le **mercredi 12 décembre 2018 à 10 heures** et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 008/AONO/CEN/CPM/18 DU 02 NOVEMBRE 2018, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN POSTE CABINE BASSE HTA/BT, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR D'UNE CAPACITE DE 250KVA EN 15KV (Lot unique) A LA CENAME
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des travaux est de **soixante (60) jours** après notification de l'ordre de service d'exécution des prestations.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ou une compagnie d'assurance autorisée à émettre les cautions dans le cadre des marchés publics, d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres, dont le montant est de **1 500 000 (un million cinq cent franc CFA) FCFA**.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en une seule phase.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu **le mercredi 12 décembre 2018 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-après :

Critères éliminatoires:

- Dossier administratif incomplet ou non conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sous réserve des dispositions de l'article 92(9) du code des marchés;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de Service après vente;
- Non respect du critère sur la « qualification et expérience du personnel »
- Non respect des spécifications du transformateur ;
- Note technique inférieure à 80% ;

Critères essentiels (*détaillés dans la grille d'évaluation en page 64*) :

RUBRIQUES DE NOTATION		OUI/NON



I) PRESENTATION DE L'OFFRE		
II) CARACTERISTIQUES DU TRANSFORMATEUR		
III - CERTIFICATS ET AUTORISATION		
IV- QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE DU PERSONNEL		
V- AUTRES OUTILLAGES		
VI - EXPERIENCE DANS LES PRESTATIONS SIMILAIRES - BILANS ET CAPACITE FINANCIERE		
VII - SERVICE APRES VENTE		
VIII - DELAI DE LIVRAISON		
IX - GARANTIE		
X – PROSPECTUS EN COULEUR DU TRANSFORMATION		

Seules les offres ayant obtenu au moins 80% de « OUI » sur l'ensemble des critères essentiels et jugées conformes aux spécifications techniques du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'analyse et l'évaluation des offres financières.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour leur remise.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME

YAOUNDE le 19 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph

COMMUNE DE DIANG

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALE DANS
L'ARRONDISSEMENT DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DIANG, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien des routes communale dans l'arrondissement de DIANG, département du Lom et Djérem, région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Installation de chantier ;

Lot 200 : Terrassement de la chaussée ;

Lot 300 : Reprofillage simple ;

Lot 400 : Assainissement;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de :

Vingt sept millions (27 000 000) FCFA TTC

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DIANG dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Commune de Bétaré-Oya, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de DIANG, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Lom et Djérem, Service de la Passation des Marchés, Tél : 222 241 562 sise au quartier 25, rue 806 perpendiculaire rue SABBAL LECCO au plus tard **le 22/11/2018 à 13 heures** précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PR/MINMAP/CDPM/L D/2018

DU 25/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM, sise 25 rue,806, perpendiculaire rue SABBAL LECCO le **22/11/2018 2018 à 14 HEURES** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du LOM et DJEREM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) N'avoir pas un projet abandonné.

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **Treize millions cinq cent mille (13 500 000)**.....Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet cohérente avec la consistance des travaux..... Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables Commune de DIANG.

BERTOUA le 25 Octobre 2018

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

CONSULTATION RESTREINTE N° 06/CR/ADC/DG/DP/DG.M/2018 06/11/2018 SUIVANT RÉOLUTION N°018-89ÈME SESSION DU 30 AOÛT 2018 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PORTANT AUTORISATION DE CONSULTER TROIS (03) ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCES ENTREE ASECA JUSQU'AU MAGASIN FRET DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
23450802.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours et notamment pour les travaux préparatifs à la CAN 2019, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance une consultation restreinte suivant la résolution N°018-89ème session du 30 Août 2018 du conseil d'administration portant autorisation de consulter trois (03) entreprises, pour les travaux **de réhabilitation de la route d'accès entrée Asecna jusqu'au magasin fret de l'Aéroport International de Douala.**

2. Consistance des prestations

Les travaux portent sur :

- Le rabotage des enrobés en place sur une épaisseur de 5 cm ; nettoyage des surfaces rabotées avec mise en dépôt des fraisâts et toutes sujétions de réutilisation selon les indications du Maître d'Ouvrage ;
 - Les démolitions de plaques de béton et de la zone en pavés dans le hangar tri-bagages départs ; évacuation et mise en dépôt des rebus et toutes sujétions de réutilisation selon les indications du Maître d'Ouvrage ;
 - Les terrassements (déblais, remblais en GNT 0/100 et 0/31,5) ;
 - La fourniture et la mise en œuvre d'une couche d'accrochage à base d'émulsion cationique à raison de 300 gr/m² de bitume résiduel garantissant une étanchéifiasson et un accrochage du support raboté et aussi du support en GNT 0/31,5 y compris toutes sujétions ;
 - La fourniture et la mise en œuvre de la Grave bitume GB 0/20 sur une épaisseur de 10 cm, mise en œuvre selon les normes y compris toutes sujétions ;
 - La fourniture et la mise en œuvre d'un béton bitumineux BB 0/14 sur une épaisseur de 6 cm, y compris toutes sujétions de mise en œuvre selon les normes ;
 - La fourniture et pose des bordurettes de type T2 y compris toutes sujétions de mise en œuvre selon les normes ;
 - La réhabilitation du caniveau d'assainissement situé avant le poste de gendarmerie côté piste, en face de la tour de contrôle et limitant la zone en herbes ;
 - La construction d'un ouvrage d'assainissement le long du tronçon commençant au poste de Gendarmerie contiguë à la Direction de l'Exploitation ADC et se raccordant au drain naturel existant ;
 - Les travaux de marquage au sol y compris toutes sujétions de mise en œuvre.
- Les détails sont explicités dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières*

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue de l'étude préalable est de **trois cent vingt millions (320 000 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux à exécuter portent sur (01) un lot unique.

5. Participation et origine



La participation à la présente consultation est restreinte aux entreprises retenues par la Direction Générale de la Société Aéroports du Cameroun SA, spécialisées dans les travaux de réhabilitation routes bitumées. Il s'agit de

N°	Noms des candidats	Adresses	Contact
1.	SOGEA SATOM	BP : 5680 Yaoundé	Tél : 222 20 18 89 222 20 27 53 Fax : 222 20 26 81
2.	MAG Sarl	BP : 5241 Yaoundé	Tél : 222 21 57 92 222 21 36 37
3	KJ BTP	BP :	Tél : 699 95 84 16 674 75 62 74

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2018, ligne **Ligne 23450802**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté à la cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02 , postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable **d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), agences (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua), dont les références sont ci-dessous :

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB
10001	06860	975 686 600 01	28

Code SWIFT (BIC) : ICLRCMCXXXX.

TITULAIRE DU COMPTE : AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS « ARMP »

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., **le 21 novembre 2018 à 13 heures; et devra porter la mention :**

CONSULTATION RESTREINTE N° 06/CR/ADC/DG/DP/DG.M/2018 06/11/2018 suivant résolution N°018-89^{ème} session du 30 Août 2018 du Conseil d'Administration portant autorisation de consulter trois (03) entreprises POUR « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de trois **(03) mois**. Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par la présente consultation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances camerounais, d'un montant de six millions quatre cent mille (6 400 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établie postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offre. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le ministère des finances ou le non-respect des modèles du dossier d'appel d'offres, entrainera le rejet pure et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **21/11/2018 à 14 heures**, dans la salle de réunions de la commission Interne de passation des marchés, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification des candidats pour l'analyse des propositions financières.

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- dossier administratif incomplet;
- dossier financier incomplet;
- un nombre de oui inférieur à **trente-deux (32)** pour l'ensemble des critères essentiels ;
- production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- absence de caution de soumission ;
- absence d'attestation de visite de site

Critères essentiels

- Références en travaux dans le domaine concerné : **oui/non** ;
- Moyens matériels et logistiques : **oui/non** ;
- Personnel technique d'encadrement : **oui/non** ;
- Note méthodologique : **oui/non** ;
- Capacité financière : **oui/non** ;
- Preuves d'acceptation du marché **oui/non** ;
- Présentation de l'offre : **oui/non** ;



15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date limite de dépôt.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Etudes et des projets de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. + 237 222 23 36 02, postes 470/531.**

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au aux numéros suivants :

- MINMAP **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82.**

YAOUNDE le 6 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

CONSULTATION RESTREINTE N° 07/CR/ADC/DG/DP/DG.M/2018 DU 09/11/2018 SUIVANT RÉOLUTION N°018-89ÈME SESSION DU 30 AOÛT 2018 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PORTANT AUTORISATION DE CONSULTER TROIS (03) ENTREPRISES POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCES ENTREE ASECA JUSQU'AU MAGASIN FRET A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
23450802

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci de garantir la bonne exécution des travaux de réhabilitation de la route d'accès entrée Asecna jusqu'au magasin fret à l'Aéroport International de Douala, selon les normes et les règles de l'art ,et dans les conditions de sûreté et sécurité exigées, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun, Maître d'Ouvrage, lance une consultation Restreinte pour la maîtrise d'œuvre desdits travaux accordée par résolution N°018-89ème session du 30 Août 2018 du conseil d'administration portant autorisation de consulter trois (03) entreprises

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en :

- La production d'un plan d'action du bureau de contrôle pour l'exécution de la mission ;
- La vérification du dossier d'exécution des travaux au regard des normes, de l'ensemble des Documents Techniques Unifiés (DTU), l'Annexe 14 et du CCTP du marché des travaux ; L'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination des actions rentrant dans l'exécution des travaux attendus, avec en amont la validation de l'ensemble du dossier d'exécution élaboré par l'entreprise des travaux ;
- Le contrôle de la qualité des matériaux, produits et de leur mise en œuvre ;
- La réalisation des essais in situ ou en laboratoire conformément aux Termes de Référence ;
- De donner des avis sur les demandes d'agrèments des matériaux ;
- De donner des avis sur les formulations des différents bétons avant leur mise en œuvre ;
- La réalisation des notes de synthèses des essais réalisés au titre du présent marché de contrôle qualité ;
- Le suivi et le contrôle technique actif et permanent de la qualité des travaux, de la sécurité du chantier, et de l'hygiène environnementale du site des prestations, conformément aux prescriptions techniques du marché et des lois y relatives en vigueur au Cameroun ;
- La tenue permanente du journal de chantier contradictoirement signé avec l'entreprise des travaux, et le cas échéant de l'Ingénieur du Marché ;
- L'organisation des réunions de chantier en l'absence de l'Ingénieur du Marché, la rédaction des procès-verbaux de réunions ;
- La rédaction des rapports mensuels sur la qualité des travaux et de leur état d'avancement, y compris toutes les difficultés rencontrées et les solutions envisageables pouvant contribuer à la parfaite exécution des travaux ;
- La participation à la réception desdits travaux après leur achèvement.

Les prestations à exécuter sont clairement définies et décrites dans les Termes de Référence (TdR)

La consistance des travaux à réaliser porte sur :

- Le rabotage des enrobés en place sur une épaisseur de 5 cm ; nettoyage des surfaces rabotées avec mise en dépôt des fraisâts et toutes sujétions de réutilisation selon les indications du Maître d'Ouvrage ;
- Les démolitions de plaques de béton et de la zone en pavés dans le hangar tri-bagages départs ; évacuation et mise en dépôt des rebus et toutes sujétions de réutilisation selon les indications du Maître d'Ouvrage ;
- Les terrassements (déblais, remblais en GNT 0/100 et 0/31,5) ;
- La fourniture et la mise en œuvre d'une couche d'accrochage à base d'émulsion cationique à raison de 300 gr/m² de bitume résiduel garantissant une étanchéifiasson et un accrochage du support raboté et aussi du support en GNT 0/31,5 y compris toutes sujétions ;
- La fourniture et la mise en œuvre de la Grave bitume GB 0/20 sur une épaisseur de 10 cm, mise en œuvre selon les normes y compris toutes sujétions ;
- La fourniture et la mise en œuvre d'un béton bitumineux BB 0/14 sur une épaisseur de 6 cm, y compris toutes sujétions de mise en œuvre selon les normes ;
- La fourniture et pose des bordurettes de type T2 y compris toutes sujétions de mise en œuvre selon les normes ;
- La réhabilitation du caniveau d'assainissement situé avant le poste de gendarmerie côté piste, en face de la tour de contrôle et limitant la zone en herbes ;
- La construction d'un ouvrage d'assainissement le long du tronçon commençant au poste de Gendarmerie contiguë à la Direction de l'Exploitation ADC et se raccordant au drain naturel existant ;
- Les travaux de marquage au sol y compris toutes sujétions de mise en œuvre.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel desdites prestations est de trente millions (30 000 000) de Francs CFA TTC

4. Allotissement

Les présents travaux sont en un seul lot

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est restreinte aux cabinets et BET retenus par la Direction Générale de la Société Aéroports du Cameroun SA, spécialisées dans le contrôle et le suivi des travaux de construction et/ou de réhabilitation des bâtiments. Il s'agit de :

1	EGIS-CAMEROUN	BP : 911 Yaoundé	Tél : 22 223 54 30
---	---------------	------------------	--------------------

2	NASH HOLDING	BP : 35 331 Yaoundé	Tél : 677 40 63 26
3	ENDES Sarl	BP: 2870 Yaoundé	Tél : 243 224 410

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2018, ligne **23450802**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté à la cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02 , postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable **d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), agences (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua), dont les références sont ci-dessous :

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB
10001	06860	975 686 600 01	28

Code SWIFT (BIC) : ICLRCMCXXX.

TITULAIRE DU COMPTE : AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS « ARMP »

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., **le 21 novembre 2018 à 13 heures; et devra porter la mention :**

CONSULTATION RESTREINTE N° 07/CR/ADC/DG/DP/DG.M/2018 DU 09/11/2018

suivant résolution N°018-89^{ème} session du 30 Août 2018 du Conseil d'Administration portant autorisation de consulter trois (03) entreprises **POUR LAMAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCES ENTREE ASECNA JUSQU'AU MAGASIN FRET A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA**
 « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les prestations soient exécutées dans un délai **de quatre (04) mois**. Il comprend trois (03) de suivi des travaux et un (01) pour la production du rapport final.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances camerounais, d'un montant de 600 000 de Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établie postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offre. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le ministère des finances ou le non-respect des modèles du dossier d'appel d'offres, entrainera le rejet pure et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **21/11/2018 à 14 heures**, dans la salle de réunions de la commission Interne de passation des marchés, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification des candidats pour l'analyse des propositions financières

Critères éliminatoires

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification des candidats pour l'ouverture des propositions financières.

Dossier administratif incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 34);

Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 35) ;

Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années (document à joindre dans le dossier administratif) ;

Absence de preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et TDR paraphés à chaque page et signés à la dernière page avec la mention « lu et accepté ») ;

Une note technique inférieure à 80/100 de l'ensemble des critères essentiels ;

Absence d'attestation de visite de site ;

Absence de caution de soumission.

Critères essentiels

Références en prestations dans le domaine concerné : **30 points** ;

Personnel Technique d'encadrement : **40 points** ;

Note méthodologique : **15 points** ;

Moyens matériels et logistiques : **10 points** ;

Capacité financière : **02 points** ;

CCAP et TDR paraphés **02 points** ;

Présentation de l'offre : **01 point**.

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date limite de dépôt.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Etudes et des projets de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. + 237 222 23 36 02, postes 470/531. NB** : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au aux numéros suivants :

- MINMAP **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82.**

YAOUNDE le 9 Novembre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU Thomas

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°009/ASMI/FODECC/2018 DU 19 NOVEMBRE 2018 EN VUE DE LA PRE QUALIFICATION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE DE PERSONNES AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Fonds de Développement des Filières Cacao et café (FODECC) créé par la Loi n° 2004/025 du 30/12/2004 modifiant et complétant la Loi n°95/11 du 27 /07/ 1995 portant organisation du commerce du cacao et du café, a été organisé par le Décret N° 2006/085 du 09 mars 2006. Le FODECC est un établissement public administratif doté de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie de gestion. Il est placé sous la tutelle technique du Ministre chargé de la commercialisation du cacao et du café ainsi que du Ministre chargé de l'agriculture et sous la tutelle financière du Ministre chargé des finances.

Le FODECC conformément à son Décret organique assure le financement et le paiement des prestations relatives :

- à l'appui et à la relance des filières cacao et café ;
- au soutien à la recherche appliquée sur ces produits et à l'amélioration de leur qualité ;
- à l'appui aux programmes de formation et d'information des opérateurs des filières cacao et café ;
- à la promotion de la transformation et de la consommation locale du cacao et du café.

Dans l'optique de pourvoir son personnel d'une bonne couverture d'assurance de personnes, le FODECC envisage un Appel d'Offres National Restreint, en vue de la pré- sélection d'une compagnie d'assurances, il fait publier le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt

2. Objet

L'Administrateur du Fond de Développement des Filières CACAO et CAFE (FODECC) lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Compagnies d'Assurances et de Réassurances, qui désirent participer à la pré qualification pour la fourniture des prestations ci-après indiquées, sur financement du Budget du FODECC pour une période couvrant les exercices budgétaires 2018 et 2019. Imputation budgétaire : 2018 06 114 00 31 67 00 46.

3. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent ASMI portent sur la souscription biennale d'une police d'assurance de personnes.

4. Participation et origine

La participation à cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux compagnies d'assurances et de réassurances exerçant au Cameroun, justifiant d'une expérience et d'une notoriété avérées dans le domaine des prestations ci-dessus, et dûment agréées par le Ministère des Finances et la CIMA.

Conformément à l'arrêté n° 038-CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers types d'appels d'offres relatifs aux marchés d'assurances, la gestion des polices d'assurance objets du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt sera assurée à l' issue de l' Appel d'Offres Restreint par ASCOMA Cameroun, BP 544 Douala – Téléphone 233 42 08 39 – Téléfax 233 42 61 75. Ce courtier se fera rémunérer par l'assureur, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

5. Financement

Les prestations objet du présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt seront financées par le budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café. Exercices budgétaires 2018 et 2019.

6. Remises des offres

Les Dossiers de Manifestation d'intérêts, paraphés rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies, devront parvenir sous plis fermé au plus tard le **10 décembre 2018 à 12h** au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble Siège du FODECC, Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, Tél. : 222 21 88 24 dès publication du présent Avis, Avec la mention :

«AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°009 /ASMI/FODECC/2018 DU 16 NOVEMBRE 2018 EN VUE DE LA PRE QUALIFICATION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE DE PERSONNES AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)»

7. Composition du dossier

Le dossier de candidature sera présenté comme suit :

Une première enveloppe dite « enveloppe (A) : PIÈCES ADMINISTRATIVES » contiendra les documents ci-après :

1. Une lettre de manifestation d'intérêt signée, datée et timbrée, précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné;
2. L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
3. Une copie certifiée de la carte de contribuable ;
4. Une copie de l'attestation de non redevance ;
5. Une attestation de non faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou le Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'entreprise ;
6. Un agrément du Ministère en charge des Finances ;
7. L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable ;

NB : Toutes les pièces fiscales originales ou copies certifiées conformes, devront être datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours.

N.B. : Il est précisé que l'absence de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'irrecevabilité et par conséquent, le rejet pur et simple de la candidature.

Une deuxième enveloppe dite « enveloppe (B) : OFFRE TECHNIQUE » contiendra :

- La présentation de la structure ;
- Les références du candidat pour les trois (03) dernières années avec indication du chiffre d'affaires réalisé ;
- Un projet de convention avec ASCOMA CAMEROUN signé des deux (02) Parties ;
- Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques ;
- La représentativité sur le territoire national ;
- Les modalités de déclaration et de remboursement des sinistres (procédure de déclaration et délais de remboursement) ;
- Une description détaillée des garanties couvertes ;
- La liste du réseau des prestataires (Hôpitaux, Cliniques, Pharmacies et Laboratoires) dans les 10 Régions du Cameroun ;
- Traité de réassurances ;
- Facilités offertes telles que : Décès/IAD : « garantie sans sélection médicale »
- Autres facilités liées à la gestion des prestations à assurer.

N.B. : Il est précisé que l'absence de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'irrecevabilité et par conséquent, le rejet pur et simple de la candidature.

8. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet pour absence d'une pièce exigée ;
- Note technique inférieure à 70% ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Un agrément du Ministère en charge des Finances ;
- Système de tiers payant.

*. Critères essentiels:

- Présentation générale de l'offre sur 05 points;
 - Références de la compagnie d'assurances pour des missions similaires sur 49 points;
 - Description des services offerts sur 31 points ;
 - Couverture sur 15 points ;
- NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au « Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au 2^{ième} étage de l'Immeuble Siège du FODECC, Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, Tél. : 222 21 88 24 ».

10. Evaluation et publication des resultats

N° D'ordre	Critères d'évaluation	Répartition	Points	
			Nombre	Sous total
1	Références de la compagnie	Expérience dans l'assurance maladie avec des entreprises de plus de 50 salariés pour les trois (03) dernières années (5 projets et 4 pts par projet)	20 pts	49 pts
		Expérience dans les Assurances Vie au cours des trois (03) dernières années avec des entreprises de plus de 30 salariés (3 points par année)	09pts	
		Expérience dans l'assurance Frais funéraires avec des entreprises de plus de 50 salariés (pour les trois (03) dernières années (5 projets et 2 pts par projet)	10pts	
		Expérience dans l'assurance Assistance et Evacuation sanitaire avec des entreprises de plus de 50 salariés pour les trois (03) dernières années (5 projets et 2 pts par projet)	10pts	
2	Description des services offerts	Modalités de règlement des sinistres	10 pts	31 pts
		Modalités de mise en jeu de la garantie	5	
		Description détaillée des garanties offertes	5	
		Délai de délivrance de prises en charge et de traitement des demandes de remboursement (acceptable, inacceptable, performance)	5 pts	
		Facilités offertes telles que : Décès/IAD : « garantie sans sélection médicale »	5	

N° D'ordre	Critères d'évaluation	Répartition	Points	
			Nombre	Sous total
3	Couverture	Traités de réassurances ou convention d'assistance dans la branche similaire en cours de validité (2 pts par traités)	6 pts	15 pts
		Réseau de laboratoire et d'institutions médicales	5 pts	
		Représentativité sur le territoire national	4 pts	
4	Présentation du Dossier	Insertion du sommaire	1 pt	5 pts
		Insertion des intercalaires	1 pt	
		Reliure	1 pt	
		Présentation générale de l'offre	1 pt	
		Lisibilité	1 pt	
TOTAL				100

Seuls les candidats ayant obtenu une note technique minimale de soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus pour l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé à la suite de la pré qualification.

YAOUNDE le 19 Novembre 2018

Le MAITRE D'OUVRAGE

NENGUE SAMUEL DONATIEN

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**N° 4960-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 10/09/2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A avec C.A. communique :

Par **Décision N°0987-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn** du 13/11/2018, le marché relatif aux travaux de rénovation des salons VIP (Afamba, Mefou et Gold) de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est attribué au

Groupement MRK HOME STAGING SARL-LES BÂTISSEURS UNIVERSEL SARL, BP : 14268 Yaoundé, Tél : 693 61 21 97, pour un montant toutes taxes comprises de **Cent cinq millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-cinq (105 084 785) F CFA** et un délai d'exécution de **(90) jours**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Direction Générale-Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 13 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/APN/CIPM/2018 DU 13 AOUT 2018 POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) communique :

Par décision n°6048 /APN/DG du 13 novembre 2018, la société de gardiennage AFRICA OMNIBUSINESS a été retenue pour l'exécution la lettre-commande relative aux prestations de gardiennage à l'Autorité Portuaire Nationale pour le compte de l'exercice budgétaire 2019, suite à l'appel d'offres national ouvert n°04/AONO/APN/CIPM/2018 du 13 août 2018, pour un montant total de 16.700.000 FCFA HTVA, soit 19.962.450 FCFA TTC.

Le délai d'exécution des prestations est de douze (12) mois.

Ledit prestataire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'Autorité Portuaire Nationale sise à Immeuble CAA (1^{er} étage), Boulevard du 20 mai à Yaoundé (Tél : 22.23.73.16/22.23.73.17 Fax: 22.23.73.14) pour recevoir notification de la décision.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 13 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YOUMBA Josué

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/APN/CIPM/2018 DU 13 AOÛT 2018 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE-ASSISTANCE-EVACUATION SANITAIRE ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, 24 MOIS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) communique :

Par décision n° 6049/APN/DG du 13 novembre 2018, la Compagnie d'assurance ZENITHE INSURANCE S.A. a été retenue pour l'exécution du marché relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie-assistance-évacuation sanitaire et frais funéraires pour le compte du personnel de l'Autorité Portuaire Nationale, suite à l'appel d'offres national ouvert n°05/AONO/APN/CIPM/2018 du 13 août 2018, pour un montant total de 88.388.702 FCFA HTVA, soit 91.252.766 FCFA TTC.

Le délai d'exécution des prestations est de vingt quatre (24) mois.

Ledit prestataire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'Autorité Portuaire Nationale sise à Immeuble CAA (1^{er} étage), Boulevard du 20 mai à Yaoundé (Tél : 22.23.73.16/22.23.73.17 Fax: 22.23.73.14) pour recevoir notification de la décision.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 13 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOUMBA Josué

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1401 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 26/09/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°70/ADC/MINTP/CMPM/2018 DU 16/08/2018 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BF MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 470 04 390000 6161.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation n°70/ADC/MINTP/CMPM/2018 du 16/08/2018 pour l'entretien des locaux des Services Centraux du Ministère des Travaux Publics. Financement : BF MINTP, Exercices 2018 et suivants. Imputation : 36 470 04 390000 6161, le résultat de ladite Demande de Cotation se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRES RETENUS						
N° des lots	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Coût prévisionnel	Délai global des prestations	Observations
Lot 1	Ets NET	29 970 150	28 547 138	30 000 000	12 mois	Offre la moins disante
Lot 2	ETS MBI-PRO SERVICES	29 707 560	29 707 560	30 000 000	12 mois	Offre la moins disante
Lot 3	INFRUCTUEUX, aucune entreprise n'ayant satisfait aux exigences de la Demande de Cotation relatives à ce lot 3					

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de leurs projets de Marchés.

Le soumissionnaire ayant postulé pour la Demande de Cotation ci-dessus mentionnée et qui n'a pas été retenu peut passer, sous quinzaine, retirer son offre au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Septembre 2018

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**N° 4960-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 10/09/2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A avec C.A. communique :

Par **Décision N°0987-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn** du 13/11/2018, le marché relatif aux travaux de rénovation des salons VIP (Afamba, Mefou et Gold) de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est attribué au

Groupement MRK HOME STAGING SARL-LES BÂTISSEURS UNIVERSEL SARL, BP : 14268 Yaoundé, Tél : 693 61 21 97, pour un montant toutes taxes comprises de **Cent cinq millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-cinq (105 084 785) F CFA** et un délai d'exécution de **(90) jours**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Direction Générale-Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 13 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/APN/CIPM/2018 DU 13 AOUT 2018 POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) communique :

Par décision n°6048 /APN/DG du 13 novembre 2018, la société de gardiennage AFRICA OMNIBUSINESS a été retenue pour l'exécution la lettre-commande relative aux prestations de gardiennage à l'Autorité Portuaire Nationale pour le compte de l'exercice budgétaire 2019, suite à l'appel d'offres national ouvert n°04/AONO/APN/CIPM/2018 du 13 août 2018, pour un montant total de 16.700.000 FCFA HTVA, soit 19.962.450 FCFA TTC.

Le délai d'exécution des prestations est de douze (12) mois.

Ledit prestataire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'Autorité Portuaire Nationale sise à Immeuble CAA (1^{er} étage), Boulevard du 20 mai à Yaoundé (Tél : 22.23.73.16/22.23.73.17 Fax: 22.23.73.14) pour recevoir notification de la décision.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 13 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YOUMBA Josué

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/APN/CIPM/2018 DU 13 AOUT 2018 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE-ASSISTANCE-EVACUATION SANITAIRE ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, 24 MOIS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) communique :
Par décision n° 6049/APN/DG du 13 novembre 2018, la Compagnie d'assurance ZENITHE INSURANCE S.A. a été retenue pour l'exécution du marché relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie-assistance-évacuation sanitaire et frais funéraires pour le compte du personnel de l'Autorité Portuaire Nationale, suite à l'appel d'offres national ouvert n°05/AONO/APN/CIPM/2018 du 13 août 2018, pour un montant total de 88.388.702 FCFA HTVA, soit 91.252.766 FCFA TTC.

Le délai d'exécution des prestations est de vingt quatre (24) mois.

Ledit prestataire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à l'Autorité Portuaire Nationale sise à Immeuble CAA (1^{er} étage), Boulevard du 20 mai à Yaoundé (Tél : 22.23.73.16/22.23.73.17 Fax: 22.23.73.14) pour recevoir notification de la décision.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 13 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YOUMBA Josué

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0987-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DES SALONS VIP (AFAMBA, MEFOU ET GOLD) DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALÉN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'État du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;
Vu La Résolution N° 003-83ème Session du 31 janvier 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA avec CA ;
Vu La Résolution N° 004-83ème Session du 31 janvier 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA avec CA ;
Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques
Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 23/AONO/ADC/CIPM/2018 du 10/09/2018** ;
Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières dudit appel d'offres ;
Considérant la correspondance n° 020 -18./ADC/CIPM/CIPMse/ad du 22 Octobre 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

ARTICLE 1- Le marché relatif aux travaux de rénovation des salons VIP (Afamba, Mefou et Gold) de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est attribué au **Groupement MRK HOME STAGING SARL-LES BÂTISSEURS UNIVERSEL SARL**, BP : 14268 Yaoundé, **Tél : 693 61 21 97**, pour un montant **toutes taxes comprises de Cent cinq millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-cinq (105 084 785) F CFA** et un délai d'exécution de **(90) jours**.

ARTICLE 2- Le Mandataire du **Groupement MRK HOME STAGING SARL-LES BÂTISSEURS UNIVERSEL SARL** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché ;

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 13 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

DECISION N° 6049/APN/DG PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE-ASSISTANCE-ÉVACUATION SANITAIRE ET FRAIS FUNÉRAIRES POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE (APN).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, COMMANDEUR DE L'ORDRE DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut général des Etablissements Publics ;
Vu la Loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu la Loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu le Décret N°99/126 du 15 Juin 1999 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) ;
Vu le Décret N°2009/212 du 23 juin 2009 portant nomination de **Monsieur YOUNBA Josué**, Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018 ;
Vu la Résolution n°327/CA/APN/46 du 29 décembre 2015 approuvant le projet de performance de l'Autorité Portuaire Nationale pour la période 2016-2018 ;
Vu la Résolution n°398/CA/APN/56 du 06 juin 2018 modifiant la résolution n°0369/CA/APN/54 du 18 décembre 2017 et approuvant le budget programme révisé de l'Autorité Portuaire Nationale au titre de l'exercice 2018 ;
Vu l'Appel d'offres national ouvert n°05/AONO/APN/CIPM/2018 du 13 août 2018 pour la souscription d'une police d'assurance maladie-assistance-évacuation sanitaire et frais funéraires pour le compte du personnel de l'APN ;
Vu la lettre n°022/18/CIPM/APN/ du 11 octobre 2018 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'APN ;
Vu la lettre n°0395/APN/DG/CJ du 15 octobre 2018 marquant l'accord du Directeur Général de l'APN ;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er.- La Compagnie d'assurance **ZENITHE INSURANCE S.A.** est attributaire du marché pour la souscription d'une police d'assurance maladie-assistance-évacuation sanitaire et frais funéraires pour le compte du personnel de l'APN, pour un montant total de 91.252.766 (quatre-vingt-onze millions deux cent cinquante-deux mille sept cent soixante-six) FCFA TTC et un délai d'exécution de 24 (vingt-quatre) mois, 2019-2020.

Article 2.- La dépense afférente sera imputée au Budget programme de l'Autorité Portuaire Nationale Exercices 2019-2020, « Imputation 620 900» Sous-Programme 3 de l'APN, et mandatée au nom de la Compagnie d'assurance **ZENITHE INSURANCE S.A.** BP 1540 Douala, Tél : 233.43.41.32 Fax. 233.43.41.33

Article 3.- Le Prestataire susvisé est invité à se présenter à l'APN (Division de l'Administration et des Finances) pour l'établissement du marché correspondant./-

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

DECISION N° 6048/APN/DGPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE À L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE (APN), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2019.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, COMMANDEUR DE L'ORDRE DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut général des Etablissements Publics ;
Vu la Loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu la Loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu le Décret N°99/126 du 15 Juin 1999 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) ;
Vu le Décret N°2009/212 du 23 juin 2009 portant nomination de **Monsieur YOUNBA Josué**, Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;
Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018 ;
Vu la Résolution n°327/CA/APN/46 du 29 décembre 2015 approuvant le projet de performance de l'Autorité Portuaire Nationale pour la période 2016-2018 ;
Vu la Résolution n°398/CA/APN/56 du 06 juin 2018 modifiant la résolution n°0369/CA/APN/54 du 18 décembre 2017 et approuvant le budget programme révisé de l'Autorité Portuaire Nationale au titre de l'exercice 2018 ;
Vu l'appel d'offres national ouvert n°04/AONO/APN/CIPM/2018 du 13 août 2018 pour les prestations de gardiennage à l'APN pour le compte de l'exercice budgétaire 2019 ;
Vu la lettre n°023/18/CIPM/APN/ du 11 octobre 2018 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'APN ;
Vu la lettre n°0394/APN/DG/CJ du 15 octobre 2018 marquant l'accord du Directeur Général de l'APN ;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er.- La Société de gardiennage **AFRICA OMNIBUSINESS (AFROMNI) SARL** est attributaire de la lettre-commande pour les prestations de gardiennage à l'APN au compte de l'exercice budgétaire 2019, pour un montant total de 16.740.000 (seize millions sept cent quarante mille) FCFA HT, soit 19.962.450 (dix-neuf millions neuf cent soixante-deux mille quatre cent cinquante) FCFA TTC et un délai d'exécution de 12 (douze) mois.

Article 2.- La dépense afférente sera imputée au Budget programme de l'Autorité Portuaire Nationale Exercice 2019, « Imputation 612 060» Sous-Programme 3 de l'APN, et mandatée au nom de la Société de gardiennage **AFRICA OMNIBUSINESS (AFROMNI) SARL** BP 276 Garoua, Tél : 699.83.26.84/694.84.54.08.

Article 3.- Le Prestataire susvisé est invité à se présenter à l'APN (Division de l'Administration et des Finances) pour l'établissement de la lettre-commande correspondante./-

YAOUNDE le 13 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOUNBA Josué

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 330 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 26/09/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE N°70/ADC/MINTP/CMPM/2018 DU 16/08/2018 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BF MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 36 470 04 390000 6161.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 7 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°00000006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

Vu la Demande de Cotation n°70/ADC/MINTP/CMPM/2018 du 16/08/2018 pour l'entretien des locaux des Services Centraux du Ministère des Travaux Publics. Financement : BF MINTP, Exercices 2018 et suivants. Imputation : 36 470 04 390000 6161 ;

Vu Les offres des soumissionnaires;

Vu le Procès-Verbal N° 0000035/PV/CMPM/MINTP du 13 septembre 2018 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la lettre de notification N°00000016/ L/CMPM/MINTP du 13 septembre 2018 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Travaux Publics.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'entretien des locaux des Services Centraux du Ministère des Travaux Publics :

SOUSSIONNAIRE RETENU						
Numéro des lots	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Coût prévisionnel	Délaï global des prestations	Observations
Lot 1	Ets NET	29 970 150	28 547 138	30 000 000	12 mois	Offre la moins disante
Lot 2	ETS MBI-PRO SERVICES	29 707 560	29 707 560	30 000 000	12 mois	Offre la moins disante
Lot 3	INFRUCTUEUX, aucune entreprise n'ayant satisfait aux exigences de la Demande de Cotation relatives à ce lot 3					

Article 2 : Les mandataires desdites entreprises sont invitées à se présenter à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour l'établissement de leurs projets de marchés.

Article 3 : Le soumissionnaire ayant postulé pour la Demande de Cotation ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu, peut passer sous quinzaine, retirer son offre au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, son offre sera détruite.

YAOUNDE le 26 Septembre 2018

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

ADDITIF N°1

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le 29/11/2018 à 13 heures, et devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 35/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 08/11/2018 POUR LES TRAVAUX DE CABLAGE ELECTRIQUE ONDULE ET LA FOURNITURE D'UN ONDULEUR A L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA. « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le 06/12/2018 à 13 heures, et devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 35/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 08/11/2018 POUR LES TRAVAUX DE CABLAGE ELECTRIQUE ONDULE ET LA FOURNITURE D'UN ONDULEUR A L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA. « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 29/11/2018 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 06/12/2018 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.</p>

YAOUNDE le 14 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE D'AYOS

PORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AYOS/SG/CDPM/2018 DU 29 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE D'OBIS DANS LA COMMUNE D'AYOS (AMENAGEMENT DE LA DIGUE DE 200 ML) 1ERE PHASE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Préfecture d'Akonolinga contre récépissé, au plus tard le 20/11/2018 à 11 heures précises, heure locale et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AYOS/SG/CDPM/2018 DU 29 OCTOBRE 2018, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE D'OBIS DANS LA COMMUNE D'AYOS (AMENAGEMENT de la digue de 200 ml) 1ère PHASE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU ; COMMUNE D'AYOS (EN PROCEDURE D'URGENCE) « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Préfecture d'Akonolinga (Service des Affaires Economiques et Financières) contre récépissé, au plus tard le 26 novembre 2018 à 12 heures précises.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 20/11/2018 à 12 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de la Préfecture. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 26 novembre 2018 à 13 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de conférences de la Préfecture d'Akonolinga.</p>

AYOS le 19 Novembre 2018

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°04/PU/ANTIC/DG/CIPM/2018 DU 16 OCTOBRE 2018 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE
D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE L'ANTIC. PROGRAMME TRIENNAL 2019-2021.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

Dossier administratif incomplet ;

Fausse déclarations ou falsification des pièces administratives ;

Absence de la caution de soumission ;

Dossiers technique et financier non conformes aux dispositions des pièces 4 et 5 du DAO ;

Absence d'agrément ;

Présence d'une information de l'offre financière dans les Dossiers administratif ou Technique ;

Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

Note technique inférieure au seuil fixé à **70 points sur 100** ;

Absence d'un contrat ou tout document équivalent entre le soumissionnaire et le réassureur ;

Absence dans l'offre technique une déclaration sur l'honneur par laquelle, le soumissionnaire atteste que, non seulement il n'a jamais abandonné de marchés au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des marchés publics.

Critères essentiels

vÉvaluation technique

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	2
Références du soumissionnaire en matière d'assurance automobile au cours des cinq dernières années (joindre première et dernière pages des marchés ou lettre-commandes)	30
Délai de réaction en cas de sinistre	8
Représentativité sur le territoire national	15
Modalité de règlement des sinistres	10
Taux de réduction de la flotte (4,5 pts pour la RC, 0,5 pts par garantie pour le reste)	8
Description détaillée des garanties offertes	10
Personnel	7
Performance	10
Total Général	100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

vÉvaluation financière

La note financière se calcule à travers la formule ci-dessous :

$$NF = NFm/NFp \times 100$$

NFm = Montant de la Proposition Financière la moins disante

NFp = Montant de la Proposition Financière du soumissionnaire

NB : La Note Financière (NF) représente 30 % de la Note Globale (NG)

vCalcul de la Note Globale (NG)

$$NG = NT \times 70\% + NF \times 30\%$$

1	Critères d'évaluation
	<p>Lire plutôt</p> <p>Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">Fausse déclaration ou falsification des pièces administratives ;Absence de la caution de soumission ;Dossier technique et financier non conformes aux dispositions des pièces 4 et 5 du DAO ;Absence d'agrément ;Présence d'une information de l'offre financière dans les dossiers administratif et technique ;Omission d'un prix quantifié dans l'Offre financière ;Note technique inférieure au seuil fixé à 70 points sur 100Absence d'un contrat ou tout document équivalent entre le soumissionnaire et le réassureur ;Absence dans l'Offre technique une déclaration sur l'honneur par laquelle, le soumissionnaire atteste que, non seulement il n'a jamais été abandonné de marchés au cours des trois (3) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des marchés publics.

2	Attribution
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux-disant. L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée et jugée substantiellement conforme au DAO.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'assureur sera choisi selon la méthode du moins-disant. L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une Offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requises et dont l'Offre évaluée la moins-disante</p>

YAOUNDE le 19 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EBOT EBOT ENOW

CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

ADDITIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CIPM/CPC/2018 DU 09/10/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE AU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat du directeur administratif et financier du Centre Pasteur du Cameroun sis à l'adresse susmentionnée à l'article 5,"au plus tard le 20/11/2018 à 14 heures et devra porter la mention :</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat du directeur administratif et financier du Centre Pasteur du Cameroun sis à l'adresse susmentionnée à l'article 5,"au plus tard le 30/11/2018 à 14 heures et devra porter la mention :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 20/11/2018 à 15 heures par la Commission interne de Passation des Marchés du Centre Pasteur du Cameroun. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette"j-éance d"ouverture ou s"y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée et ayant une p rfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 30/11/2018 à 15 heures par la Commission interne de Passation des Marchés du Centre Pasteur du Cameroun. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette"j-éance d"ouverture ou s"y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée et ayant une p rfaite connaissance du dossier.</p>

YAOUNDE le 16 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

BELINGA SUZANNE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 AVIS DE CONSULTATION N°001/ AC/J/SP/CRPM-CENTRE I/18 DU 26 OCTOBRE 2018 (EN PROCEURE D'URGENCE) RELATIF A L'INSTALLATION DU RESEAU TELEPHONIQUE DANS LE BÂTIMENT A USAGE DE BUREAUX.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>-Voir pièce-jointe à l'additif ou la pièce n°0 de la nouvelle copie du Dossier de Consultation, à consulter aux heures ouvrables au secrétariat du Gouverneur de la Région du Centre (porte 303).</p> <p>-Voir pièce-jointe à l'additif ou la pièce n°4 de la nouvelle copie du Dossier de Consultation, à consulter aux heures ouvrables au secrétariat du Gouverneur de la Région du Centre (porte 303).</p>

YAOUNDE le 16 Novembre 2018

Le GOUVERNEUR

NASERI BEA Paul

COMMUNE D'AYOS

PORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-AYOS/SG/CDPM/2018 DU 29 OCTOBRE 2018, POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE : MBANG – PONT SUR LE NYONG (N°10) 21,20 KM (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Mairie d'Ayos contre récépissé, au plus tard le 20/11/ 2018 à 12 heures précises, heure locale et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-AYOS/SG/CDPM/2018 DU 29 OCTOBRE 2018, POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE : MBANG-PONT SUR LE NYONG (N10) 21.20 KM (EN PROCEDURE D'URGENCE), DANS LA COMMUNE D'AYOS, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUM« A n'ouvrir qu'en séandépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Préfecture d'Akonolinga (Service des Affaires Economiques et Financières) contre récépissé, au plus tard le 26 novembre 2018 à 12 heures précises.</p>

2	Recevabilité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant : QUATRE CENT MILLE (400 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.</p> <p>Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.</p> <p>Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par banque de premier ordre une agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant : TROIS CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE (395 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.</p>

3	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.L'ouverture des offres aura lieu le 20/11/2018 à 13 heures par la Commission Départementale de Passation des Marches (CDPM) dans la salle des Actes de la Mairie d'Ayos.Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 26 novembre 2018 à 13 heures par la Commission Départementale de Passation des Marches (CDPM) dans la salle de conférences de la Préfecture d'Akonolinga.</p>

4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry of Finance and whose list is found in document N°12 of the Tender File valid for 30 (thirty) days beyond the date of validity of bids amounting as follows 395 000 CFA Francs (Three hundred and eighty fifteen thousand CFA francs).</p>

AYOS le 19 Novembre 2018

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

COMMUNE DE MENGUEME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C.MENGUEME/ CDPM/2018 DU 29/10/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE LA ROUTE BITUMEE MENGUEME – NGOMEDZAP DU PK 0+00 À PK 16+400,DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, PROGRAMME ANNUEL 2018.ADDITIF NO1

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir au Secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o au plus tard le 20/11/2018 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C.MENGUEME/ CDPM/2018 DU 29/10/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LA ROUTE BITUMEE MENGUEME – NGOMEDZAP DU PK 0+00 à PK 16+400 DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, PROGRAMME ANNUEL 2018.</p> <p>FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir au Secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o au plus tard le 27/11/2018 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C.MENGUEME/ CDPM/2018 DU 29/10/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LA ROUTE BITUMEE MENGUEME – NGOMEDZAP DU PK 0+00 à PK 16+400 DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, PROGRAMME ANNUEL 2018.</p> <p>FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o à MBALMAYO sise en face de la Préfecture (Rue menant au Lycée Bilingue) le 20/11/2018 à 15 h 00 min précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et So'o, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o à MBALMAYO sise en face de la Préfecture (Rue menant au Lycée Bilingue) le 27/11/2018 à 15 h 00 min précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et So'o, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

MENGUEME le 15 Novembre 2018

Le MAIRE

MVONDO LUC HUBERT

COMMUNE DE BATSCHENGA

**N°01/AR/COM-BATCH/SG DU 01/11/2018 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION
 N02/DC/COM-BATCHENGA/CDPM/L/2018 DU 01/11/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
 CANTONNAGE DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU
 CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés publics, situé à Monatele au plus tard le 15 Novembre 2018 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :</p> <p>« DEMANDE DE COTATION N°02/DC/COM-BGA/CDPM /2018 DU 01/11/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE DE BATCHENGA, PROGRAMME ANNUEL 2018.</p> <p>FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés publics, situé à Monatele au plus tard le 28 Novembre 2018 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :</p> <p>« DEMANDE DE COTATION N°02/DC/COM-BGA/CDPM /2018 DU 01/11/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE DE BATCHENGA, PROGRAMME ANNUEL 2018.</p> <p>FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps :</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même groupement) dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p>La Commission de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis.</p> <p>A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera dans les mêmes conditions.</p>

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Lékié, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 28/11/2018, à 12 heures 00
Lieu d'ouverture des plis	Dans la salle de la Délégation Départementale de l' Habitat et l'Urbanisme sis à N...

L'ouverture des offres se fera en un temps :

- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (cas de groupement) dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- La Commission de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions.

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

: **Critères éliminatoires** :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence d'une pièce administrative ;
- c) Non-conformité d'au moins une pièce du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Offre Technique incomplète pour absence de :

L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans la Demande de Cotation ;

f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous-détail;

g) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le sous-détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

15-2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **cinq (05)** critères ;
- b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **trois (03)** critères ;
- c. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

3	Critères d'évaluation
	<p>Lire plutôt</p> <p>Critères éliminatoires</p> <p>a) Absence de la caution de soumission ; b) Absence d'une pièce administrative ; c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique; d) Offre Technique incomplète pour absence de : L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ; La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP; Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans la Demande de Cotation ; e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous-détail; f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes: Une soumission ; Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ; Le détail quantitatif et estimatif (DQE); Le sous-détail des prix unitaires ; N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels</p> <p>Critères essentiels : Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :</p> <p>a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur cinq (05) critères ; b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur trois (03) critères ; c. Références de l'Entreprise sur deux (02) critères.</p>

4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

4 Autres

Lire plutot

- SOMMAIRE DE LA DEMANDE DE COTATION (DC)

- Pièce 1 : Avis de demande de cotation (ADC) (Versions française et anglaise)
- Pièce 2 : Invitation à soumissionner
- Pièce 3 : Règlement de la Cotation (RC)
- Pièce 4 : Règlement Particulier Cotation (RPC)
- Pièce 5 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Pièce 6 : Spécifications Techniques de la Cotation (STC)
- Pièce 7 : Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU)
- Pièce 8 : Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE)
- Pièce 9 : Projet de la Lettre Commande
- Pièce 10: Modèle et Annexes
- Pièce 11 : Tableau de comparaison des offres
- Pièce 12 : Liste des établissements bancaires et assurances

BATCHENGA le 16 Novembre 2018

Le MAIRE

AWONO Hilaire

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La réforme du système des Marchés publics camerounais consacrée par le Décret no 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, confère à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) entre autres missions, celle d'agréeer les experts en vue d'une assistance des Acteurs dans le domaine des Marchés Publics.

2. Objet

Dans cet optique, l'ARMP envisage la constitution d'un répertoire des experts auprès des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics (CCCMP) qui sont des organes techniques placés auprès du Ministre chargé des Marchés Publics, aux fins de contrôle à priori des procédures de passation des marchés publics initiées et conduites par les Maîtres d'Ouvrage ou les Maîtres d'Ouvrage Délégués, pour les seuils ci-après :

- Travaux routiers (marchés supérieurs à 5 milliards FCFA);
- Autres infrastructures (marchés supérieurs à 1 milliard FCFA) ;
- Travaux de bâtiments et des équipements collectifs (marchés supérieurs à 500 millions FCFA) ;
- Approvisionnements généraux (marchés supérieurs à 250 millions FCFA) ;
- Services et prestations intellectuelles (marchés supérieurs à 100 millions FCFA).

Pour se faire, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics invite les personnes physiques intéressées par ladite prestation à manifester dans les conditions définies ci-dessous, leur intérêt dans un ou plusieurs domaines de compétence énoncés au point IV ci-après.

3. Consistance des prestations

La mission de l'Expert consiste à examiner les aspects techniques des documents reçus du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et à rédiger un rapport qu'il présente à la commission dans un délai de cinq (05) jours. L'objectif visé est d'éclairer les membres de la commission sur les spécificités du domaine technique concerné par le projet à examiner d'une part, et de veiller d'autre part à chaque étape de la procédure, au respect de la réglementation.

A ce titre, l'Expert devra notamment :

1. pour l'examen du dossier d'appel d'offres (DAO) :

- apprécier l'état de maturité du projet et s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;
- vérifier la conformité des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des Spécifications Techniques (ST) ou des Termes De Référence (TDR) aux normes applicables et aux clauses sociales et environnementales ;
- examiner la conformité du projet de DAO au DAO type en vigueur le cas échéant ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- analyser la corrélation entre les options techniques du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué décrites dans le CCTP/ST/TDR et les besoins exprimés suite aux études préalables ;
- apporter un jugement sur la pérennité des choix du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué exprimés à travers le descriptif technique du DAO ;
- identifier tous les critères et/ou caractéristiques discriminatoires susceptibles de nuire aux principes d'équité ou contraires aux règles de concurrence ;
- vérifier l'adéquation entre les critères et sous-critères d'évaluation, modes d'attribution et les besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés de contrôle avec ceux des travaux, notamment en termes de délais, le cas échéant.

2. Pour l'attribution du marché:

- vérifier la prise en compte par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué des observations à caractère technique émises sur le projet de DAO ;
- vérifier la pertinence des notations et/ou des commentaires du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
- analyser la qualité technique des variantes proposées par les soumissionnaires et leurs coûts lorsque celles-ci ont été requises dans le DAO ;
- apprécier les offres financières des soumissionnaires en vue de déceler éventuellement celles anormalement basses et formuler le cas échéant, un avis sur la pertinence des sous-détails des prix significatifs.

3. Pour l'examen du projet de marché passé suivant la procédure de gré à gré apprécier l'état de maturité des études (CCTP/ST/TDR) et de s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;

- vérifier la conformité des CCTP/ST/TDR aux normes applicables et clauses sociales et environnementales ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier la conformité des clauses administratives du projet de marché avec les dispositions du Dossier de consultation ;
- s'assurer de la disponibilité et de la prise en compte des conclusions des études préalables ;
- examiner la conformité des caractéristiques techniques, des montants et des délais avec l'option retenue ;
- apprécier l'adéquation entre l'offre reçue et les composantes du projet de marché (TDR, devis estimatif, etc) ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés des travaux avec ceux de contrôle, notamment en termes de délais, le cas échéant.

4. Pour l'examen des projets d'avenants:

- analyser la pertinence et la qualité de l'étude préalable justifiant l'avenant lorsque des modifications portent sur les spécifications techniques ou engendrent une incidence financière ;
- relever, le cas échéant, les parts de responsabilité des différents acteurs (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, Maître d'œuvre et entrepreneur) à partir des causes à l'origine de l'avenant ;
- se prononcer sur les coûts et délai prévus dans le projet d'avenant et apprécier le cas échéant, la justesse des prix nouveaux proposés ;
- vérifier que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier le cas échéant que les variations des quantités avec incidence financière et objet du projet d'avenant, ont été prescrites par ordre de service.

4. Participation et origine

L'Expert est une personne physique remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- avoir des qualifications universitaires d'au moins BAC + 3,
- disposer de compétences techniques avérées et d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'un des domaines de compétence énumérés au paragraphe V ;
- être capable de travailler dans un environnement sous pression ;
- justifier de compétences avérées dans la maîtrise des procédures nationales et internationales des Marchés Publics ;
- maîtriser l'usage de l'outil informatique, en l'occurrence le traitement des données (Word, Excel).

Peuvent être Experts, les cadres issus du secteur public, parapublic ou privé et de la société civile ayant une compétence dans les domaines visés au point IV.

5. Financement

La mission de l'Expert sera financée par le budget de l'Etat. Les Experts seront rémunérés selon les modalités prévues par les textes en vigueur, notamment l'arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés contre décharge au plus tard le 15/11/2018 à 15h30 précises, à l'adresse suivante :

Inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.

Chaque pli portera la mention ci-après :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE D'EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

7. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

1. une lettre de manifestation d'intérêt timbrée précisant le ou les domaines de compétence sollicités ;
2. une fiche d'identification fournissant des informations actualisées sur les coordonnées et la qualification de l'expert, qui peut être téléchargée sur le site de l'ARMP, www.armp.cm ou retirée au secrétariat de l'inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.
3. Un curriculum vitae daté et signé par le candidat, indiquant ses qualifications académiques et professionnelles et mettant en exergue ses capacités techniques dans les domaines postulés, assorti de tous les documents justificatifs des expériences dans le domaine d'expertise en marchés publics ;
4. les copies des diplômes, certificats ou attestations dans le(s) domaine(s) sollicités, certifiées par une autorité administrative (Sous-Préfet, Préfet ou Gouverneur) ;
5. pour ceux des candidats dont l'exercice de la profession est assujéti à l'appartenance à un Ordre, ils devront fournir également les justificatifs en cours de validité de leur inscription audit Ordre.

L'Agence de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de vérifier la conformité des informations données, et l'authenticité des pièces fournies. Toute fausse déclaration entraînera l'élimination du candidat.

8. Critères d'évaluation

Les domaines de compétence concernés par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt sont les suivants :

A - Travaux Routiers (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- A.1. Travaux neufs, réhabilitation ou entretien des routes;
- A.2. Voiries et Réseaux Divers ;
- A.3. Ouvrages d'art (ponts, dalots, tunnels, digues) ;
- A.4. Travaux de terrassements généraux ;
- A.5. Etudes géotechniques liées aux projets routiers ;
- A.6. Aménagement urbain ;
- A.7. Etudes topographiques ou géodésiques liées aux projets routiers ;
- A.8. Travaux de Génie rural ;
- A.9. Sûreté et sécurité des transports ;
- A.10. Etudes Environnementales liées aux travaux routiers.
- A.11. Equipements et sécurité routière

B - Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- B.1. Construction, réhabilitation ou réaménagement de bâtiments ;
- B.2. Maintenance de bâtiments ;
- B.3. Architecture ;
- B.4. Urbanisme et Génie urbain;
- B.5. Cartographie ;
- B.6. Etudes Géotechniques liées aux projets de construction ;
- B.7. Froid et climatisation ;
- B.8. Techniques Industrielles (Electricité, électrotechnique, électronique, etc...) ;
- B.9. Etudes Environnementales liées aux projets de construction.

C - Autres Infrastructures

- C.1. Infrastructures ferroviaires ;
- C.2. Infrastructures portuaires ;
- C.3. Infrastructures aéroportuaires ;
- C.4. Infrastructures hydroélectriques ;
- C.5. Constructions Hydrauliques et Adduction d'eau potable;
- C.6. Projets d'assainissement ;
- C.7. Hydrocarbures (gaz, pétrole) ;
- C.8. Télécommunications ;
- C.9. Génie mécanique ;
- C.10. Electricité (génie électrique) ;
- C.11. Aménagement portuaire ;
- C.12. Autres travaux de Génie civil ;
- C.13. Génie rural;
- C.14. Sûreté et sécurité de transport ferroviaire, portuaire et aéroportuaire.

D - Approvisionnements Généraux (Etudes, fournitures, installations et maintenance)

- D.1. Livre, matériel scolaire, pédagogique et didactique ;
- D.2. Equipements sanitaires et matériel biomédical ;
- D.3. Produits Pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;
- D.4. Médicaments et pharmacie vétérinaire ;
- D.5. Equipements piscicoles ;
- D.6. Intrants et produits agricoles ;
- D.7. Matériels et équipements agricoles ;
- D.8. Matériel électrique et électrotechnique ;
- D.9. Matériel électronique et télécommunications ;
- D.10. Informatique (hardware : matériel et réseaux, progiciels...) ;
- D.11. Véhicules et engins ;
- D.12. Unités industrielles (ateliers, usines, ...) ;
- D.13. Produits chimiques ;
- D.14. Fourniture des Equipements et d'engins des secteurs : aéronautique, maritime et ferroviaire ;
- D.15. Tout autre approvisionnement.

E - Services et Prestations Intellectuelles (Etudes, audits, enquêtes)

- E.1. Stratégies sectorielles ;
- E.2. Mise en concession des services publics et marchés publics ;
- E.3. Audits et contrôles ;
- E.4. Statistiques et sondage ;
- E.5. Economie de transport ;
- E.6. Métrologie ;
- E.7. Prestations d'assurances ;
- E.8. Expertise judiciaire, financière, comptable etc... ;
- E.9. Toutes autres prestations intellectuelles ;

N.B. : Toute autre expertise non spécifiée dans le présent Avis peut également se manifester.

9. Evaluation et publication des resultats

L'évaluation des propositions des candidats s'effectuera par des jurys mis en place par l'ARMP, sur la base de la qualification des candidats (diplôme dans le domaine d'expertise postulé, attestations de formation dans le domaine des marchés publics), des expériences générales et spécifiques (justificatifs des fonctions occupées ou des participations en qualité d'expert auprès des anciennes Commissions Spécialisées de Contrôle ou Commissions Centrales des Marchés Publics).

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm